

Les Précurseurs

*PIERRE BÉDARD ET LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE*

à T. C.

Précurseur, Pierre Bédard le fut dans toute la force glorieuse de ce mot viril. Il en eut la clairvoyance prophétique et l'ardeur intrépide. Champion et martyr de notre cause, il est le premier en date de tous nos grands parlementaires. Son patriotisme ardent et résolu a fait de lui l'un des pionniers de notre unité nationale. Il a créé l'expression même de « *notre nation canadienne* »<sup>1</sup> et, surtout, il lui a donné un sens précis et vivant. Il a tiré des limbes où elle sommeillait encore l'âme de notre nationalité.

Artisan séculaire de l'autonomie coloniale de tout l'empire britannique, à lui revient l'indiscutable mérite d'avoir le premier formulé (et avec quelle netteté bien française !) le principe vital de notre responsabilité ministérielle.

Pierre Bédard était né le 13 septembre 1762. Trois ans jour pour jour après la bataille des plaines d'Abraham. Sorti du Petit Séminaire de Québec en 1784, il devint avocat le 6 novembre 1790. Membre de notre premier parlement, pendant vingt années consécutives (1792-1812), il dirigea tous les grands débats de cette époque historique. Il fut l'un des meilleurs chefs de notre race.

<sup>1</sup> F. Bradshaw — *Self Government in Canada*, ch. III.

J'ai déjà esquissé en une humble ébauche la biographie de ce chevalier sans peur et sans reproche de la liberté et du droit. J'ai évoqué sa belle amitié pour ses deux condisciples Bourdages et Baillargé. J'ai rappelé la fondation du *Canadien* et j'ai salué en Pierre Bédard le père du journalisme canadien-français. J'ai résumé à grands traits son attitude sur la question seigneuriale, les subsides, les privilèges de la presse.... Je n'examinerai ici que son rôle d'apôtre de la responsabilité ministérielle.

Dicey appelle ce principe de la responsabilité ministérielle la plus conventionnelle de toutes nos maximes d'équité constitutionnelle. Privés comme nous le sommes en cette matière de documentation législative, il nous est extrêmement difficile de suivre à travers les temps l'évolution de cet usage parlementaire d'une importance pourtant si capitale. Aucun texte de loi même aujourd'hui n'en reconnaît l'existence officielle.

A l'époque précise qui nous intéresse, le système ministériel traversait en Angleterre sa phase définitive. Il subissait aux mains du monarque britannique sa dernière et triomphale épreuve. George III était un vivant anachronisme. Par le plus déconcertant des illogismes, cet Hanovrien voulait ressusciter au 19<sup>ième</sup> siècle l'absolutisme désuet des Stuarts. Au commencement de son règne, il siège avec ses ministres. En 1761, il intrigue tant et si bien qu'il renverse son premier ministre, Pitt le père. Pendant les vingt années qui suivent, il gouverne personnellement sous le masque de ses différents grands vizirs. En 1781, Pitt le jeune entre au parlement. A 25 ans, il devient premier ministre et pendant quelque six mois (1783-1784), il garde les rênes gouvernementales malgré seize votes adverses des Communes.<sup>1</sup> Il ignore systéma-

<sup>1</sup> Taylor : *Origin and Growth of the Constitution*, vol., II, p. 507



tiquement le précédent établi par Walpole en 1742 de résigner sur tout vote de non-confiance. Pitt défie les Chambres et en appelle finalement au peuple. Le corps électoral lui donne raison. Vainqueur, il façonne le cabinet britannique suivant sa forme actuelle. Par là, je ne prétends nullement assigner une date définie au plein épanouissement du système moderne de la responsabilité ministérielle. La constitution anglaise, tout comme un véritable organisme vivant, croît et se développe par un procédé incessant et graduel. Ainsi que le remarque Anson,<sup>1</sup> le ministère s'est élaboré en une lente évolution. Ni en Angleterre, ni aux Colonies, il n'a jailli spontanément et tout développé. Ainsi en 1791, l'année même qu'il nous faisait octroyer notre seconde constitution, Pitt est aux prises avec Thurlow. Ce dernier persiste à occuper son poste de chancelier malgré la volonté formelle du premier ministre qui n'en peut mais. La solidarité du cabinet et la toute-puissance de son chef étaient loin d'être définitivement reconnues à la fin du 18ième siècle.

Ici, grâce à l'influence bienfaisante de lord Dorchester, l'administration du pays se fait sans heurt. L'antagonisme qui allait éclater plus tard entre le pouvoir exécutif et la législature ne s'annonçait pas encore à notre horizon politique. De 1792 à 1796, notre machine représentative, bien qu'elle fut loin d'être parfaite, fonctionne sans difficulté.

Pendant la décade suivante, les victoires napoléoniennes se succèdent sans interruption. L'Assemblée législative de Québec se trouve ainsi condamnée à une docilité absolue et à un mutisme presque complet. Tout geste d'indépendance de sa part l'aurait fait instantanément taxer de rébellion.

<sup>1</sup> Anson : *Law and Custom of the Constitution*, vol. II, p. 69.

En Angleterre, en 1804, George III congédie autocratiquement Pitt à cause de son bill d'émancipation des catholiques. Au mois d'août de la même année, Bourdages, l'ancien condisciple de Bédard, est élu député de Richelieu. Dès lors, les deux finissants de 1784 deviennent d'inséparables frères d'armes. Les luttes qu'ils soutinrent furent vraiment glorieuses. Leur vaillance et leur patriotisme ont auréolé leur front de la gloire la plus pure. Précurseurs injustement oubliés, ils ont écrit aux premières pages de nos annales parlementaires une merveilleuse épopée. Le bronze devrait éterniser leurs sacrifices en un monument qui célèbrerait dignement leur double souvenir. Aucun peuple n'eût des défenseurs plus héroïques. En ignorant leur mémoire sacrée, nous commettrions envers notre race un acte stupide d'ingratitude imméritée.

Au cours de la session de 1805, fut passée cette fameuse loi des prisons qui alluma ici une lutte des plus acrimonieuses entre les deux éléments de notre population. Le 22 novembre 1806, au milieu de cette polémique violente, paraît le premier numéro du *Canadien*. Bédard donnait ainsi à notre race son premier organe. Son journal ne devait vivre que trois ans et demi, mais : « Il marque, dit Garneau, l'ère de la liberté de la presse au Canada. L'impulsion qu'il a donnée aux idées constitutionnelles fut telle qu'à ce titre son nom mérite d'être placé à la tête de l'histoire de la presse en ce pays. »<sup>1</sup>

Le *Canadien* naissait à un moment critique. La guerre de races faisait rage au Canada. « Cette province, lisait-on dans les colonnes du *Mercury* de Québec, est déjà trop française pour une colonie britannique. Depuis quarante-sept ans que nous la possédons, il est juste qu'elle

<sup>1</sup> Garneau : *Histoire du Canada*, (2e éd.), vol. III, p. 112.



devienne anglaise ». Ces menaces de dénationalisation ne pouvaient plus rester sans réponse. L'apparition de notre hebdomadaire québécois s'imposait donc comme une véritable nécessité nationale. Son existence était urgente; elle était indispensable au triomphe de notre cause. Aussi, en certain milieu, le *Canadien* rencontra dès sa naissance une opposition violente. Les circonstances allaient hélas ! trop bien servir les adversaires de la feuille de Bédard : le 8 octobre 1807 débarquait à Québec sir James Craig.

Dix mois après son arrivée, (le 8 août 1808), Craig adressait à lord Castlereagh une dépêche officielle dont l'extrait suivant ne manque certes ni d'intérêt, ni de piquant. « Ils croient ou affectent de croire », écrivait notre nouveau gouverneur en parlant de Pierre Bédard et de ses partisans, « qu'il existe ici un ministère et qu'à l'imitation de la constitution de la Grande-Bretagne, ce ministère leur est responsable de la conduite du gouvernement ». « Je n'ai pas besoin d'indiquer à vos Excellences », ajoutait respectueusement notre zélé fonctionnaire, « à quelles mesures une pareille idée pourrait les conduire ». <sup>1</sup>

Ainsi donc, Craig dénonçait l'attitude des champions canadiens-français de la responsabilité ministérielle comme un acheminement possible vers la révolution. Tout en nous refusant le bénéfice de ce principe constitutionnel, le vieux vétéran en reconnaît pleinement l'existence en Angleterre. Cet aveu est précieux. En effet, l'année précédente (1807), Georges III avait arbitrairement congédié Grenville.

L'opinion de Craig indique donc que l'incohérence de son monarque ne constituait qu'une exception accidentelle et momentanée à une doctrine déjà solidement établie,

<sup>1</sup> *Archives canadiennes* — Q. 107, p. 312.

malgré des crises passagères. Elle prouve que Bédard ne faisait que demander à l'Angleterre l'application logique de ses propres principes. Précurseur, il l'était héroïquement; il en a toute la gloire. D'un révolutionnaire, il n'avait rien. Il fut un patriote loyal entre tous. Son âme de jurisconsulte était trop éprise de l'amour de la justice et de l'ordre pour qu'il s'abaissât aux violences dangereuses d'une inutile rébellion.

M. Bradshaw lui-même<sup>1</sup> admet que les rédacteurs du *Canadien* s'en prirent toujours au gouvernement seulement et qu'ils s'abstinrent soigneusement de toute propagande anti-anglaise. S'inspirant à même Blackstone, Bédard puisait sa science légale dans les œuvres des interprètes les plus autorisés des institutions de notre métropole. Fort de ces textes et de la leçon de liberté qui s'en dégage, il réclamait pour notre assemblée législative tous les privilèges dont jouissait, à Londres, la Chambre des Communes.

Ainsi, à la session de 1808, il fait voter, avec Bourdages, la loi destinée à exclure les juges du parlement. Bientôt, *Little King Craig*, offusqué par cette mesure, retranche de la liste des officiers de milice Bédard, Panet, Taschereau, Blanchet et Borgia sous prétexte qu'ils sont propriétaires du *Canadien*. Cet acte injuste n'enlève nullement à notre champion populaire son ardeur.

A la session de 1809, Bédard fait en effet l'une des plus belles harangues de sa carrière.<sup>2</sup> Il y pose avec une clarté admirable le principe essentiel de la responsabilité ministérielle. « Le premier devoir de l'Assemblée, troisième branche de la Législature, disait-il, est de défendre son indépendance même contre les tentatives que ferait le

<sup>1</sup> F. Bradshaw : *Self-Government in Canada*, p. 46.

<sup>2</sup> Garneau : *Histoire du Canada*, (2e éd.), vol. III, p. 120. — Voir aussi *Le Canadien*, 17 et 31 janvier 1807 et 16 juillet 1808.



Conseil exécutif pour la restreindre. En adoptant le sentiment de ceux qui disent qu'il n'y a point de ministère au Canada, il faudrait ou bien qu'elle renonçât à se maintenir ou bien qu'elle dirigeât ses accusations contre le représentant même du Roi, ce qui serait une chose monstrueuse parce que nous devons voir en notre gouverneur la personne sacrée de sa Majesté et lui appliquer les mêmes maximes. »

Résumant la question, Garneau s'exprime ainsi au sujet de Bédard : « Il lui paraissait qu'un ministère était un rouage absolument nécessaire dans le gouvernement parlementaire du Canada. Il fit observer qu'en fait et indépendamment de toute maxime constitutionnelle, le gouverneur qui était dans le pays depuis si peu de temps, ne pouvait connaître les dispositions des habitants que d'après les renseignements qu'on lui donnait. » « Il est vrai qu'il n'y avait pas de ministère tel que nous le concevons aujourd'hui, mais il y avait des ministres secrets, des personnages de marque, occupant de très hautes charges, lesquels tout irresponsables qu'ils fussent conseillaient le gouverneur en petit comité. L'orateur, dans ce discours remarquable où il indiquait si nettement le principal défaut de la constitution de 1791 et où il expose un système qui devait être accordé au Canada *quarante ans* après, fut regardé comme l'apôtre d'une idée révolutionnaire. »

Le 15 mai 1809, Craig fait soudainement irruption au Parlement et le dissout par un véritable coup d'état. A la suite de l'exclusion de la Chambre d'Ezéchiel Hart, représentant israélite des Trois-Rivières, le gouverneur lance aux membres de l'Assemblée un discours plein de reproches. Le *Canadien*, sans relever ces propos acerbes, cite Blackstone, Rapin et Locke. Il démontre à l'évidence que le Roi jouit du privilège absolu de dissoudre la chambre mais qu'il ne lui est pas permis de faire des remarques

injurieuses sur les actes de la législature qui, est absolument indépendante de son autorité.

Toujours sous la direction de Bédard, l'Assemblée législative propose, en 1810, une adresse au Roi, s'offrant à subvenir à toutes nos dépenses civiles. Cette initiative n'était que la réalisation tardive d'un vœu émis par lord Dorchester en 1793. En possédant entre ses mains la clé d'or des coffres publics, l'Assemblée législative aurait placé son autonomie au-dessus de toute atteinte. Craig déclara cette proposition subversive et contraire à toute tradition parlementaire. Il refusa catégoriquement de transmettre cette résolution au ministère britannique.

Le 26 février 1810, les députés ayant exclu de la chambre par simple résolution le juge de Bonne, le gouverneur proroge immédiatement les chambres. Il accuse l'assemblée de violer la constitution. Décidés à sévir impitoyablement, les adversaires du parti populaire scrutent le *Canadien*. Le 17 mars 1810, messires Stilling et Stiles, deux aubergistes, dénoncent comme entachés de tendances séditieuses les numéros des 3, 10 et 14 mars 1810 de notre organe québécois. Ordre est aussitôt donné de saisir *manu militari* le journal, d'arrêter Bédard, Taschereau, Blanchet et Lefrançois, de patrouiller la ville en tous sens, de détenir les malles royales, etc., etc. Cette mise en scène mélodramatique était peut-être habile. Elle était absolument injustifiée. L'emprisonnement de Bédard, le 19 mars 1810, était un acte inqualifiable de despotisme de la part de ses ennemis.

Aux élections du mois suivant (21 avril 1810), notre premier martyr politique languissait encore dans sa sordide cellule de la rue Dauphine. Ce fut la Basse-Ville de Québec qui eut l'honneur de l'élire comme député. En vain, à la session de 1810-1811, Joseph Papineau et Louis Bourdages tentent l'impossible pour obtenir la libération



de leur collègue. Leurs démarches se heurtent à l'entêtement sénile du gouverneur. Bédard n'en avait pas moins une « très douce » consolation. Craig annonçait, en effet, en prorogeant les Chambres « qu'il sanctionnait avec une satisfaction toute particulière » la fameuse loi d'exclusion des juges. (C'était elle qui avait causé en bonne partie l'emprisonnement du fondateur du *Canadien*.) Son apothéose se couronnait d'ailleurs au printemps de 1811 par sa libération « sans procès. »

Incapables de prouver devant les tribunaux un seul de leurs allégués, les accusateurs de Bédard retiraient lâchement et cyniquement leur vile plainte. Ainsi, ils se stigmatisaient eux-mêmes à tout jamais.

Et, pour comble, vingt mois après sa sortie de prison (le 11 décembre 1812), sir George Prevost nommait juge aux Trois-Rivières le prisonnier de Craig.

Cet honneur privait sans doute notre représentation parlementaire de son meilleur chef. Il n'en constituait pas moins pour toute notre race une éclatante revanche.

\* \* \*

Bédard fut pour les nôtres un initiateur et un modèle. Précurseur direct de La Fontaine, il a jeté les premières semences de notre autonomie actuelle. Champion de la responsabilité ministérielle à l'aurore indécise du XIXe siècle, il a le premier contribué à faire de notre pays le berceau du système colonial de tout l'Empire britannique.

Quand donc rendra-t-on à cet héroïque pionnier la gloire qui lui est indiscutablement due ?

Léon-Mercier GOUIN.

BIBLIOGRAPHIE :

F.-X. Garneau : *Histoire du Canada* (2e édi.).

T.-P. Bédard : *Histoire de 50 ans*.

Dr Dionne : *Pierre Bédard et ses fils*.

Étienne Parent : *Pierre Bédard* (*Journal de l'Instruction Publique*, 1859, vol. III, no 2).

Bibaud : *Histoire du Canada*, vol. II.

## GRAND CONCOURS DE PROPAGANDE

---

\$100 EN PRIX — LES CONDITIONS

*Pour stimuler la diffusion de la revue, nous avons décidé d'instituer cet été un grand concours de propagande. Nous convions à cette lutte courtoise tous nos amis.*

*Seize prix seront attribués, selon le nombre des points recueillis :*

1 premier prix de	\$25
1 deuxième prix de	\$15
2 prix de	\$10
4 prix de	\$ 5
8 prix de	\$ 2.50

*Les points seront calculés d'après l'échelle suivante :*

Abonnements de 1919, 5 points chacun

Abonnements de 1920, 10 points chacun

Abonnements de 1918, 10 points chacun

Les trois abonnements

à la même adresse, 30 points

*En tout cas, il ne peut s'agir que d'abonnements nouveaux. Les renouvellements et prolongations ne comptent point, pas plus que les soldes d'abonnements en cours. La collection de 1918 sera tout de suite adressée aux nouveaux*



abonnés, de même que les livraisons parues de 1919. La collection de 1918 se vend \$2, l'abonnement de 1919 et de 1920 est de \$1 par année, payable d'avance.

Le concours s'ouvrira le 1er juillet pour se terminer avec le dernier courrier distribué à Montréal le 31 août. Le résultat sera proclamé dans la livraison de septembre de l'Action française. Les concurrents sont libres de recueillir les abonnements où ils voudront, de grouper leurs efforts, etc. Nous ferons simplement le total des abonnements et des points obtenus.

Nous prions qu'on ait bien soin, en expédiant chaque nouvel abonnement, de spécifier : Pour le concours... Doit être attribué à X... , en précisant bien les noms et les adresses.

Les vacances amènent une vaste dispersion de nos amis. Nous les prions d'en profiter pour faire connaître la revue partout où on l'ignore, pour fixer les adhésions hésitantes, pour pousser à l'action les bonnes volontés flottantes.

Que tous ceux-là prennent part au concours qui le peuvent ! Que ceux qui ne peuvent s'engager dans cette lutte amicale n'en travaillent pas moins à la diffusion de la revue ! Au-dessus du concours, il y a la besogne générale de propagande, et le concours n'est qu'un moyen de la faciliter et de l'accélérer.

A l'œuvre donc, tout de suite et partout !

L'ACTION FRANÇAISE.

P. S.—Toute la correspondance doit être adressée à Concours d'abonnement, l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

## LE PÈLERINAGE AU LONG-SAULT

---

Il se rencontre des Canadiens, — ils sont, je crois, assez nombreux, — qui confondent Ticondéroga avec le Long-Sault, bien que l'un soit au fond du lac Champlain et l'autre sur l'Outaouais, à quarante milles de son embouchure. Cette méprise a une excuse. La bataille de *Carillon*, chantée par Crémazie, s'est déroulée à Ticondéroga, c'est incontestable; mais par une fantaisie géographique assez agaçante, le village qui garde le pied du Long-Sault, porte aussi le nom de *Carillon*. . . C'est à ce Carillon, bien canadien et même québécois, que l'*Action française* nous avait conviés le 24 mai dernier.

A quelle fin? Il s'agissait d'aller y glorifier Dollard. Nous croyons superflu de raconter ici le combat surhumain qui l'a immortalisé. Nous venons justement d'achever la lecture d'une étude de M. Benjamin Sulte, sur ce sujet, d'où il ressort qu'à cette date de 1660, les Indiens allaient entreprendre avec toutes les chances de succès une razzia définitive, de Ville-Marie à Québec. L'expédition de Dollard et de ses compagnons nous apparaît alors d'une témérité inouïe. Elle ne fut pas entreprise après de froids calculs, mais bien sous la poussée d'une intuition de héros. Ceux qui parlaient sentaient fort bien qu'il faudrait aller « jusqu'au bout », sans espoir de retour. . .

L'*Action française* a voulu glorifier ces héros et elle a institué, il y a plus d'un an, un pèlerinage patriotique à ce coin du pays qui a été témoin de leur mort et qui a bu leur sang. Le voyage prenait, cette année, un attrait de plus



et un caractère tout spécial. On se rappelle que, vers 1910, on commença à recueillir des souscriptions afin d'ériger à Dollard un monument. Les sommes s'accumulèrent tant et si bien que, une fois le concours de sculpture jugé et le monument estimé, le comité d'érection fut en présence d'un surplus. On eut alors l'idée excellente de placer au Long-Sault, non pas une réplique — eût été impossible —, mais une pierre, mais un bronze, mais une inscription, qui arrêât le touriste distrait et lui dît : « Ici s'est passé quelque chose de grand ! »

Nous partions donc de la ville, un samedi matin, quelques jours seulement après l'anniversaire de la fondation de Ville-Marie. Un train tout entier était à notre disposition. Certainement d'autres pieux pèlerins auraient pu nous accompagner sans nous nuire... Ce sera pour l'an prochain ! Il y avait à bord, comme il convenait, des ministres, des orateurs et des militaires. Nous avons pu admirer, sous un très beau ciel, le vaste paysage lacustre de Vaudreuil et longer près d'une heure le puissant Outaouais débordé. A la Pointe-Fortune il fallut descendre, et à la file indienne, sur un trottoir fait de deux planches, atteindre la rive tout auprès. Là un bateau passeur et un yacht du gouvernement attendaient les pèlerins. Ce fut une joie de traverser le courant impétueux et de sentir sur nos visages le vent qui vient des forêts d'en haut.

Au village, on nous attendait. L'hospitalité canadienne s'y donna libre cours. Dans le soubassement de l'église, la fabrique avait dressé une table abondante pour ses hôtes. Chacun y prit place et gaîment calma un appétit que le voyage avait largement ouvert. Celui qui écrit ces lignes avait en face de lui un jeune militaire de la Grande Guerre, un frère de Dollard par l'intrépidité, et à sa gauche

une descendante de ce Juillet qui se noya quelques heures après le départ de la troupe, tout près de Ville-Marie.

Après ce repas, un acte fut passé par devant notaire, entre le Comité du monument et la fabrique de Carillon. Parmi les signataires se trouvaient un représentant de la province, un représentant de la France, le président du Comité, le président de la Société Historique, un éloquent panégyriste de Dollard et jusqu'à un *descendant* de ce Gabriel de Queylus qui bénit les combattants dans l'église de Ville-Marie.

Le pèlerinage comportait deux étapes. Une première au site présumé de l'holocauste, une seconde au monument. Une croix a été dressée à l'endroit à peu près... précis où s'érigéait le fort de pieux. Un vaste plateau le domine d'où la vue s'étend sur le Long-Sault lui-même et sur le village, tandis que l'ombrage des hêtres centenaires protège contre un soleil ardent.

La bénédiction de la croix terminée, les pèlerins redescendirent à la rive. Une fanfare jouait au loin; elle précédait tout un régiment de jeunes, venus par eau, du collège de Rigaud. Ils avaient été certes bien inspirés et donnaient là un bel exemple! Sans eux, malgré la présence de beaucoup de membres de l'Association de la Jeunesse, la fête n'eut pas été complète. Bientôt, devant le monument encore voilé, se massa la foule. En face, les orateurs, le sculpteur et les invités; à gauche, les petits garçons des bonnes Religieuses, à droite les collégiens, tout autour les pèlerins jeunes et vieux, prêts à écouter les discours.

Déjà, à l'arrivée, une adresse de bienvenue avait été lue par le maire de Carillon, et, — faut-il le dire? — nous craignons bien un peu que les cinq ou six discours qu'on nous annonçait ne fussent des rééditions du même sujet; nous pensions aussi qu'ils seraient très longs... Or, il n'en



fut rien. Chacun au contraire avait sa marque très personnelle et, en une heure, tout fut dit. M. Jean-Baptiste Lagacé raconta l'histoire du monument, et comment et pourquoi il s'érigait là, devant nous; M. Victor Morin rappela les faits consignés dans les annales de Ville-Marie; M. le curé de Carillon, l'abbé Verner, en prose et en vers, félicita d'une voix magnifique les organisateurs; le capitaine de Clerval dit dans un langage très soigné la part que prenait la France dans notre fierté; M. l'abbé Brophy, natif de l'endroit, fit une étude topographique; enfin M. l'abbé Groulx tira les leçons morales de la fête. De la voix, du geste et d'un style enflammé, il montra aux jeunes qui l'écoutaient, la beauté du sacrifice, la hardiesse de l'entreprise, et l'indomptable ténacité de Dollard et de ses frères d'armes. Sa parole lutta victorieusement avec la rumeur des rapides et le claquement des drapeaux dans le vent.

Après chaque orateur la fanfare avait joué les hymnes nationaux et les petits garçons avaient chanté en chœur. Dès la fin du premier discours, Mademoiselle Juillet avait dévoilé le monument, et maintenant tous étaient avides d'approcher pour l'admirer. Il faut le voir de la rue. C'est un haut socle de granit gris. Sur la face sont sculptées deux épées entre lesquelles s'alignent les noms des héros. Au pied, un médaillon en bronze représente le chef de Dollard, dans l'attitude du guerrier qui jette son dernier commandement. Au sommet, une admirable tête, également de bronze, symbolise la Nouvelle-France, c'est le plus beau morceau de l'œuvre, et nous souhaitons de le retrouver dans le monument de Montréal. Il s'en dégage une calme dignité qui impressionne. Le bas de la figure et le pli de la bouche dénotent une décision que rien ne pourra réduire, pendant que le regard, lointain et un peu triste, est celui des hommes

qui ont beaucoup vécu. On s'empressait autour du sculpteur pour le féliciter : ce n'était pas à tort.

Puis, il fallut reprendre le chemin du retour. Le passeur attendait au pied du canal, qui nous a paru gracieux comme un étang au milieu d'un jardin, sous de grands arbres. Nous avons pu admirer, en prenant le large, l'impétuosité des « bouillons d'eau », comme disaient les Découvreurs, et nous imaginer sur la crête des vagues, les hordes d'Iroquois descendant vers le massacre. A gauche, au contraire, Carillon alignait ses maisons dans la verdure, et nous saluâmes en passant, à côté de l'église, au milieu du carré dont il fera désormais le plus bel ornement, le monument Dollard des Ormeaux.

Cette journée d'*Action française* se termina dans la pleine satisfaction de tous. Tous, les jeunes surtout, revenaient pénétrés d'une grande leçon d'amour pour la patrie, de dévouement et de sacrifice ; les vieux se sentaient rajeunis au contact de cette vie entraînante et bien française. Bref, l'insigne que nous portions ce jour-là, marqué au nom et à l'effigie de Dollard, nous rappellera un souvenir d'énergie et de fierté nationale.

Olivier MAURAUULT, p. s. s.

QUE, partout, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste soit l'occasion de résolutions fermes, précises, ou, mieux encore, d'actes d'un patriotisme vrai !



## SOUVENIRS D'HIER, MENACES DE DEMAIN

---

L'Association d'Éducation vient de publier les discours prononcés au congrès franco-ontarien de février dernier par Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et Mgr l'Évêque de Haileybury. Ils comprennent des réflexions et des avertissements qu'il importe de souligner.

Que faut-il penser d'abord de la lutte qui s'est poursuivie, depuis tant d'années, autour de l'école bilingue ontarienne? Mgr l'Évêque de Haileybury, dont chacun connaît le calme et la pondération, qui a suivi de près le cours des événements, a carrément abordé la question. Se tournant vers les délégués, tous mêlés à ce drame poignant, le vénérable prélat leur a déclaré :

Voulez-vous que je vous dise ce que je pense de votre conduite depuis l'origine de ces tristes événements?

En la modifiant pour l'adapter à la circonstance, j'aime à vous répéter la parole adressée un jour par le Christ à saint Thomas d'Aquin : « *Frères, vous avez bien combattu* »; avec sagesse, avec dignité, avec succès.

Plusieurs de vos chefs spirituels, pour des raisons que je respecte sans les discuter, vous ont laissés sans direction. Vous avez dû vous organiser seuls et seuls maintenir la défense en face de l'oppression et vous avez donné le miracle d'une armée qui va sans chefs et qui remporte des victoires. N'est-ce pas la Providence elle-même qui vous guidait?

D'aucuns vous reprochent certaines manœuvres imprudentes. Autant vaudrait reprocher à la Belgique et à la France d'avoir incidemment allumé quelques incendies dans la lutte héroïque qu'elles ont soutenue pour défendre leurs foyers contre l'invasion des barbares.

Oh ! qu'il est facile de critiquer, de la colline voisine, les vaillantes brigades qui disputent un édifice à l'envahissement des flammes et qu'il y a peu de mérite à découvrir, quand on a été acculé dans un chemin difficile, que peut-être il y avait un peu plus loin un chemin plus favorable.

Mais après tout, je me le demande : *Qu'avez-vous donc fait que vous n'eussiez pas dû faire ?*

Vous vous êtes unis. Mais depuis quand, est-ce donc un crime de s'unir pour exploiter des richesses ou pour défendre la propriété ?

Sans moyens violents vous avez résisté à ceux qui voulaient vous priver du droit que Dieu vous a donné de faire enseigner dans vos écoles la langue de votre foyer.

Certes, quand je repasse dans ma mémoire les événements dont nous avons été les témoins attristés depuis plus de huit ans, je ne puis m'empêcher d'être frappé d'admiration pour votre sagesse et de reconnaissance pour Dieu qui vous a guidés. Cette direction du pape que nous venons de recevoir, on dirait que vous l'aviez sous les yeux quand vous organisiez votre résistance si noble, si énergique, si loyale.

Vous avez épuisé tous les moyens diplomatiques en votre pouvoir et quand on vous refusait tout, jusqu'à enlever un iota des lois draconniennes qui pesaient sur vous, quand nous avions peur de vous voir vous lever en masse et mettre à la porte les lois iniques et les intrus, vous vous êtes contentés de dire à vos enfants : *« Revenez au foyer jusqu'à ce que l'école soit habitable pour de petits Canadiens français. »*

Mais dira quelqu'un : qu'a-t-on gagné par la résistance ? Frères, vous avez gagné votre langue. Si vous vous étiez croisé les bras, si vous eussiez consenti à la tentation d'essayer le régime qu'on vous présentait, si, pour des considérations d'argent ou de faveurs gouvernementales, vous eussiez cédé, la cause sacrée du français dans nos écoles serait perdue depuis longtemps.

Et Mgr de Haileybury ajoutait, d'une voix profondément émue :

Oh ! qu'il fait bon espérer, surtout quand l'espérance s'appuie sur la justice, surtout quand le pape nous dit que nos espérances et nos revendications sont légitimes. Merci, auguste pontife, d'avoir répété tout haut ce que vous m'aviez dit à l'oreille : *« Je pense comme vous »* et je sais de science certaine que Votre Sainteté pense comme pensait Pie X. *« Ils font bien »*, disait ce pape, en 1913, à un évêque canadien, en parlant précisément de la sortie de nos enfants d'école à l'arrivée de l'inspecteur protestant.



Cela, c'était pour le passé, mais les deux évêques, admirables chefs, aussi clairvoyants que vigilants, n'ont pas voulu se borner à parler du passé, ni même de la lutte qui se déroule sur le sol ontarien. Ils ont porté leurs regards plus haut et plus loin. Presque dès le début de son discours, Mgr Béliveau déclarait qu'il n'était pas besoin d'être prophète pour dire « *que l'assaut se prépare pour remplacer partout, sans excepter Ontario et Québec, l'école confessionnelle et séparée par l'école Nationale qui sera, cela va sans dire, neutre en attendant qu'elle soit à peu près exclusivement anglaise.* » Avec sa douloureuse expérience des « chiffons de papier », il répondait d'avance à ceux qui pourraient parler de la sécurité des garanties législatives :

Mais vous n'oubliez pas qu'il y a l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord sur le chemin de l'idée en marche... Pas plus que j'oublie qu'il y avait l'acte du Manitoba chez nous; et l'acte du Manitoba était devenu un acte impérial en 1871.

S'il n'y a qu'un texte légal sur le chemin, la difficulté sera vite renversée.

D'ailleurs le fait que publiquement on parle de conférer des prérogatives au gouvernement fédéral, en matière d'éducation, n'est-il pas le premier coup de bélier contre l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui donne aux provinces d'Ontario et de Québec leurs droits exclusifs en matière scolaire.

Remplacer partout l'école séparée et confessionnelle par l'école publique et neutre qu'on décore du nom pompeux d'école Nationale, voilà une lutte déjà commencée. Elle n'est encore qu'à l'état de culture d'idées pour certaines provinces, mais elle aura peut-être gagné l'arène fédérale plus tôt qu'on ne croit, et de là l'arène impériale.

Mgr de Haileybury parlait dans le même sens.

Il y a là un avertissement qui tombe de trop haut pour n'être point retenu et médité.

Omer HÉROUX

## JEANNE MANCE ET LA FONDATION DE MONTRÉAL

---

Nos glorieux anniversaires se groupent en ce moment à la façon d'une gerbe exquise. L'ancienne floraison d'héroïsme s'épanouit de tous les côtés à la fois. C'est au matin du 18 mai, le souvenir de la fondation de Ville-Marie, l'évocation du geste créateur de Jérôme de la Dauversière et de Jean-Jacques Olier, de Maisonneuve et de Jeanne Mance. La sainteté, la vaillance, la claire intelligence des réalités extérieures s'unissent autour de ce fait. C'est encore, durant une belle journée de mai, la commémoration des morts du Long-Sault, la vision persistante des jeunes et purs chevaliers, de Dollard et de ses preux, « couchés dessus le sol à la face de Dieu ». Comment Ville-Marie n'aurait-elle pas vécu, puisque l'on mourait pour elle, avec une telle passion au cœur, et de l'extase plein les yeux? Ce sera enfin, au 24 juin prochain, par toute une journée d'attente dévotion, la consécration de ces événements impérissables et le rajeunissement de nos traditions françaises, au contact des générations nouvelles, debout, aux écoutes, l'âme respectueuse et vibrante. N'allons pas nous refuser l'espoir d'une longue survivance puisque de tels réveils frémisants restent possibles chez nous.

Un peu de recueillement, en ces jours de ressouvenance, fait notre émotion pénétrante. Notre vue s'aiguise. Des perspectives ignorées sortent de l'ombre et s'illuminent. Certains actes de nos héros nous apparaissent sous un jour inconnu. Et nous interrogeons dans notre besoin de précision, les livres vénérables, ces gardiens éternels de la mémoire des âmes d'élite.



*Ainsi, me suis-je demandé au matin du 18 mai, connaît-on bien le rôle admirable de Jeanne Mance dans la fondation de Montréal? A-t-on déjà détaché, en un relief que l'on souhaiterait saisissant et fidèle, quelques-uns des incidents qui témoignent de son action fructueuse en la circonstance?*

*La belle figure de Jeanne Mance émerge de l'ombre dès que la fondation de Ville-Marie est décidée. L'histoire l'accueille en ses pages. En champenoise discrète et avisée, elle surgit à point nommé. Quelques lignes de M. Faillon dans son Histoire de la colonie française en Canada, rapportent cet événement avec un bonheur d'expression qui vous ravit: « A la veille du départ, dit-il, l'on s'aperçut qu'il manquait un secours indispensable, que tout l'argent qu'on avait ne pouvait procurer. C'était une femme intelligente et sage, d'un courage à toute épreuve, d'une résolution mâle, qui les suivit dans ce pays, pour prendre soin des denrées et des diverses nourritures nécessaires à la subsistance de la colonie et en même temps pour servir d'hospitalière aux malades et aux blessés. »*

*Quel signalement de l'époque peut mieux évoquer l'image de notre grande Jeanne Mance! Et quel important aveu dans la bouche d'un historien informé: Jeanne Mance est déjà déclarée indispensable à la réussite de l'entreprise de Montréal.*

*M. de la Dauversière « reçoit comme un présent du Ciel », cette femme de mérite. Elle entre par ses soins dans la « Société de Notre-Dame de Montréal ». Son admission suit de près celle de M. de Maisonneuve. Les membres de cette Société sont appelés à veiller au succès de l'établissement de Ville-Marie, et doivent procurer aux colons les fonds et les vivres nécessaires. Tout ceci, en vue particulièrement d'obtenir la conversion des sauvages de la Nouvelle-France.*

*Cette compagnie est peu florissante. Elle ne comprend encore que huit associés, en tenant compte de M. de Maisonneuve et de Jeanne Mance. Et il serait fort désirable qu'elle prit de l'extension. Des besoins nombreux vont surgir.*

*Il est donné à Jeanne Mance de parer à cet état de choses, avec une rare et heureuse sagacité.*

*Revoyons-la à La Rochelle quelques jours avant son départ pour la Nouvelle-France. Elle s'entretient, calme et sereine, avec M. de la Dauversière. Un projet lui vient tout-à-coup à l'esprit. Comme il lui paraît excellent, elle s'empresse de le communiquer. Pourquoi M. de la Dauversière « ne mettrait-il pas par écrit le dessein de Montréal, ne lui en remettrait-il pas les copies, qu'il n'enverrait que lorsqu'elle y aurait joint une lettre de sa main, à Mme la princesse de Condé, à Mme la Chancelière, à d'autres dames et surtout à Mme de Bullion » ?*

*Au moyen de ce projet très simple, exécuté de point en point par M. de la Dauversière, Jeanne Mance recrée véritablement la « Société de Notre-Dame de Montréal, » et assure à la colonie naissante de puissantes influences.*

*Quelques années plus tard, elle doit organiser et affermir à nouveau la Société. Des esprits malveillants ont ruiné son prestige. Elle possède une éloquence fine et chaude, Jeanne Mance. De plus, elle voit clairement les choses, ainsi que le remarque M. Dollier de Casson. Elle réussit à convaincre les membres de la Société de la nécessité de l'œuvre de Montréal. Elle obtient à l'assemblée du 21 mars 1650, à laquelle elle assiste à Paris, l'assurance que leur haute protection est encore acquise aux colons de Ville-Marie.*

*Nommer Mme la princesse de Condé ou Mme de Bullion, n'est-ce pas rappeler les amitiés précieuses de Jeanne Mance ?*



Et elle sait attacher encore plus à sa cause qu'à elle-même, les cœurs que retient sa personnalité sympathique. Elle comprend la nécessité d'en agir ainsi dans la conduite d'une œuvre. Et pour ne citer qu'un exemple, Jeanne Mance ne rend-elle pas à la colonie un service incomparable en inspirant un vif sentiment de considération à la reine Madama de Bullion? L'on doit un jour, à ses dons généreux, le salut de la colonie tout entière. Nous avons à ce sujet le témoignage de M. de Denonville, gouverneur général de l'époque. Il écrit : « Du consentement de la fondatrice, on prêta 22,000 livres, à la Compagnie de Montréal », pour lever cent hommes, afin de garantir cette île des insultes des Iroquois. Ces hommes l'ont sauvée en effet, et tout le Canada aussi. » Jeanne Mance demeure l'inspiratrice en tout ceci. Elle crée et dessine le plan de l'affaire. Elle use d'une diplomatie lumineuse. Qui ne se souvient de la limpidité de son raisonnement en cette circonstance, de sa merveilleuse mise au point des événements : « Ville-Marie est perdu, songe-t-elle, si l'on n'obtient du renfort. Comment alors utiliser jamais le don de Mme de Bullion destiné à l'hôpital. Sauver Ville-Marie, c'est sauver l'hôpital? » Prompte à l'action comme à la pensée, elle court chez M. de Maisonneuve, lui fait part de son dessein, et prépare avec lui l'ingénieux programme qu'il suivra. Il a, nous venons de le rappeler, toute l'efficacité que l'on en a désirée.

Pour la seconde fois, Jeanne Mance consolide l'œuvre de la fondation de Montréal.

La vocation providentielle de Jeanne Mance nécessite de rares dons naturels. Ils ne lui manquent pas. Des qualités de charme et de distinction, de la dignité, une belle loyauté dans le regard et la voix, une humeur agréable lui constituent un ascendant personnel auquel on ne résiste pas. Jeanne Mance, souvenons-nous, reçoit les confidences spontanées de

*M. de la Dauversière et du saint M. Olier. Elle provoque sans qu'elle y soit pour rien l'ardente amitié de cette délicieuse Madeleine de Chauvigny. Mme de la Peltrie ne peut se résoudre à quitter Jeanne Mance au printemps de 1642, elle l'accompagne à Montréal, au jour de la fondation, et seul le commandement de ses directeurs peut la ramener à Québec et à ses œuvres. Et comment oublier l'abandon confiant de M. de Maisonneuve auprès de Jeanne Mance? Elle est sa conseillère des bons et des mauvais jours. Il ne décide rien d'important qu'il ne lui ait d'abord soumis. Et que de fois, il reçoit de la bouche de cette femme forte, et sensée, le mot sauveur et attendu.*

*Oui, Jeanne Mance, par l'influence morale qu'elle a possédée, et qu'elle exerça au seul profit de l'œuvre de Montréal, Jeanne Mance par ses initiatives opportunes et décisives, demeure « presque à l'égal de Maisonneuve la fondatrice de Ville-Marie ». Ce jugement a été rendu un jour, par Monseigneur Gauthier, dans son vibrant discours au Congrès eucharistique international de Lourdes. Je suis heureuse de le rendre de nouveau avec lui. Et ainsi que je l'énonçais au début de cet article : Au matin du 18 mai, en l'anniversaire de la fondation de Montréal, évoquons le geste créateur de Jérôme de la Dauversière et de Jean-Jacques Olier, de Maisonneuve et de Jeanne Mance. Ville-Marie est née par les soins réunis de ces grands cœurs, et de ces hautes intelligences.*

*Et peut-être, l'an prochain, en cette journée du 18 mai, nous sera-t-il donné de déposer au pied de la statue de Jeanne Mance, une couronne d'honneur, un symbole gracieux de vénération et de reconnaissance? C'est mon pieux espoir.*

Marie-Claire DAVELUY.

14 juin 1919.



## A TRAVERS LA VIE COURANTE

**Ames serves** Ah ! ces braves typos ! Ils pourraient vous faire pendre pour un mot ! Essayant d'analyser, dans la chronique du mois dernier, le produit d'une éducation mi-française, mi-anglaise, j'écrivais qu'elle crée « des mentalités embrouillées et des âmes serves ». Le typographe a mis, même après correction, *suaves* !

On admettra qu'il y a une nuance. Remettons donc : serves, car c'est bien le mot qui convient. Serves, veules, sans liens et sans racines : voilà les âmes que façonne l'enseignement « utilitaire » cher à quelques-uns des nôtres, et c'est parce que nous avons besoin d'âmes d'une tout autre trempe, d'âmes viriles, d'âmes fières, d'âmes vaillantes que nous le repoussons avec énergie.

**Ames fières** Heureusement bon nombre d'écoles ne l'ont pas encore adopté. Elles lui ont préféré une éducation patriotique. Les résultats leur donnent raison, tel, par exemple, l'incident suivant. Il montre de quelle vaillance certaines âmes d'enfant sont capables. Tout dépend des sentiments qu'on cultive en elles. Je cite textuellement la lettre qui m'a été envoyée, n'omettant que la signature.

Montréal, le mercredi 30 avril 1919.

« Cher monsieur,

« Permettez-moi de vous relater un fait de vérité authentique arrivé sur le train régulier qui va d'Ottawa à Montréal.

« En août dernier quatre voyageurs, quatre enfants d'une famille de Sainte-Geneviève, montaient dans une voiture à Beaconsfield. Ils jaspinaient depuis quelques minutes; et sans doute les deux plus jeunes, qui ne dépassaient pas douze ans et qui faisaient leur premier voyage sans leurs parents, n'étaient pas sans une certaine appréhension, quand le conducteur, un unilingue enragé, arrive et leur jette un : *ticket, please*, à faire dresser les cheveux sur la tête. Les deux plus vieux, c'est-à-dire les moins jeunes, ils ont quatorze et quinze ans, font la sourde oreille. A un nouveau *ticket, please*, l'un d'eux répond : « Parlez français. » Du coup l'employé se fâche; il dit bien des niaiseries unilingues; il supplie, il menace. Enfin il fait fermer les portes et parle de la police qui les attendra à Montréal. Au mot de police les plus jeunes lâchent pied. « Que va dire maman ! nous autres en prison. » Ils pleurent presque. Le conducteur passe et repasse et chaque fois la

mélodie unilingue recommence. « Parlez français ! » C'est leur seule réponse mais combien juste écho de la voix de l'enfant du fort de Verchères. A la fin des fins un autre employé arrive, qui a suivi la scène et qui leur demande d'un air paternel : « Donnez donc vos billets, mes garçons. » Une main se tend et on lui répond : « Tenez, monsieur, vous parlez srançais, vous ! »

« Ces faits se passent de commentaires. Leur seule méditation nous vaut bien les « mots en l'air » du 24 juin. Une race qui a de tels enfants ne meurt pas.

### *Foyers de patriotisme*

N'est-ce pas qu'il est charmant, ce récit ? Quelle source profonde il nous découvre où baignent les fiertés de la race ! C'est d'elle qu'ont jailli les héros d'un Dollard et d'une Madeleine de Verchères ; c'est elle qu'alimente une éducation basée sur notre histoire, nos traditions, notre foi. Vivent les foyers et les maisons d'enseignement où se donne une telle éducation, où l'atmosphère en est pénétrée, où quelque événement vient de temps en temps rappeler son importance.

Je ne sais si l'*Action française* a signalé, à l'époque, la jolie séance organisée au Sault-au-Récollet pour récompenser les jeunes écoliers qui, stimulés par leurs maîtres, avaient répandu l'*Almanach de la Langue française* ? Élèves et parents en rapportèrent une très vive impression. Une initiative semblable eut lieu, quelques jours plus tard, à la Pointe Saint-Charles de Montréal où se trouve un groupe ardent de patriotes sans cesse à l'affût des bonnes œuvres.

### *Une grande soirée d'action française*

Et voici que nous arrivent les échos d'une grande soirée d'action française, tenue récemment au collège de Lévis. Cette maison est coutumière des mouvements patriotiques. Les saines traditions y sont conservées avec un soin touchant. Et on fait aux œuvres nouvelles le plus cordial accueil, dès lors qu'elles sont marquées d'un patriotisme éclairé.

Or donc, le 30 avril dernier, la société littéraire Saint-Augustin conviait tout le collège à un régal qu'elle savait lui être spécialement agréable. On allait parler d'action française, d'action française en général et en particulier, puisqu'il allait être question non seulement de ce que chacun peut faire dans les intérêts de sa langue, mais encore de ce que fait notre modeste revue. Le premier travail, en effet, que présenta un élève de philosophie et qui devait être, avec la conférence, la



pièce de résistance de la soirée, avait pour titre : *La Ligue des Droits du français*. Son auteur, M. Marie-Louis Beaulieu, raconta les humbles origines de notre œuvre, loua son but et ses moyens d'action, puis recommanda chaleureusement à tous la lecture et la propagande de l'*Action française*. Après quelques déclamations patriotiques, l'abbé Élias Roy, directeur des ecclésiastiques, parla du langage des collégiens. En éducateur averti il sut indiquer à côté des fautes signalées le remède approprié. Enfin, pour couronner cette fête, le supérieur même du collège, approuvant les remarques faites sur l'importance du bon parler français annonça, pour ceux qui le cultiveraient tout spécialement, non seulement des prix à la fin de l'année, mais encore deux médailles d'or chaque mois, une au cours classique, l'autre au cours commercial.

*Programme de vacances* Voilà, certes, d'excellente action française. Il est à souhaiter que de telles soirées aient lieu dans toutes nos maisons d'éducation. Plusieurs ont l'habitude d'avoir une séance d'allure intime, la veille de la sortie. Pourquoi ne lui donnerait-on pas ce caractère de patriotisme pratique ? On y pourrait tracer, sans formules pédagogiques et comme à bâtons rompus, un joli programme de vacances.

Si la séance n'est pas possible, que chaque classe ait au moins l'heure de l'action française. Le professeur dira aux élèves en quoi consiste pour eux cette action, durant les mois de vacances. Ce sera d'abord évidemment le bon parler. Les leçons reçues vont être mises à l'épreuve. Qu'ils aient à cœur d'en sortir triomphants ! Qu'ils fassent fleurir autour d'eux, à la maison, au magasin, à la ferme, les belles expressions de notre langue !

*Toilette française* A ce premier travail, un second peut être ajouté. La physionomie, la toilette du milieu où ils vivent sont-elles françaises ? Avis des autorités fédérales, provinciales, municipales ; enseignes des marchands ; annonces des industriels ; produits divers : épiceries, biscuits, bonbons ; objets d'usage commun, etc., etc ; que de choses ils peuvent observer et essayer, s'il y a lieu, de franciser. C'est par une telle croisade, menée avec entrain et bonhomie, que nos campagnes retrouveront le cachet de distinction française que plusieurs ont peu à peu perdu.

Ce programme d'action ne s'accomplira pas sans incidents : il donnera lieu à différents exploits. Pourquoi le jeune collégien ne les noterait-il pas au jour le jour ? Ne serait-ce pas là un excellent devoir de vacances ?

### *Les lauréats de l'action française*

Ceci m'amène à commettre une petite indiscretion, à dire un mot d'un projet que caresse l'*Action française* et qu'elle espère réaliser sous peu. Depuis sa fondation, notre revue s'est appliquée à signaler — pour les faire disparaître — les manquements au patriotisme, les faiblesses nationales, les abandons de nos droits, surtout en matière de langue. Pris par cette besogne nécessaire, nous n'avons peut-être pas assez loué, nous avons trop laissé dans l'ombre la contrepartie de ces faits, les gestes fiers accomplis de ci de là par les nôtres. Le temps nous semble venu de combler cette lacune. Quelle initiative nouvelle surgira de cette préoccupation? Sera-ce une séance solennelle où l'un de nos directeurs racontera, dans un rapport vivant, les exploits de l'année et proclamera les lauréats de l'action française? Sera-ce diverses soirées où des délégués de l'*A. F.* iront remettre à quelque héros un parchemin ou une médaille attestant sa fierté? Que ce soit l'une de ces initiatives ou quelque autre encore, les devoirs de vacances dont nous venons de parler aideront à sa réalisation. Aussi nous permettons-nous de les recommander vivement.

### *Le catalogue Pathé*

Un mot, avant de terminer, pour signaler le catalogue de la Compagnie Pathé. Cette maison est d'origine française. Elle a son principal siège d'affaires à Paris. Mais comme ses quartiers-généraux canadiens ont été établis à Toronto, elle était exposée à commettre cette faute dans laquelle tant d'autres maisons parisiennes sont tombées : le catalogue original français envoyé au Canada, traduit en anglais, puis servi de la sorte aux Canadiens français, ou encore retraduit, à leur usage, en *Parisian French*, i. e. en français torontonien. Heureusement la faute, cette fois, a été évitée. Et c'est un bon catalogue français que nous offre la maison Valiquette, représentant à Montréal de la *Cie Pathé*.

Nous notons ce fait d'autant plus volontiers qu'un de nos correspondants se plaint justement du mauvais français d'une grosse maison montréalaise, d'origine américaine celle-là, et qui écoule chez les nôtres un grand nombre de « gramophones ». Aux remarques qu'il a cru devoir faire, on a répondu que notre métropole ne possédait guère de traducteurs compétents... Il est des gens qui essaient ainsi de se tirer d'un mauvais pas par quelque faux fuyant ridicule. Ceux-ci n'y réussiront pas. La *Ligue des Droits du français* vient de leur faire connaître son adresse... et quelque autre chose aussi.

Pierre HOMIER.



## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

*Au pays de Dollard* — M. l'abbé Maurault raconte ailleurs le deuxième pèlerinage de l'*Action française* au pays de Dollard. Tous les rêves que formulait M. l'abbé Groulx, au mois de mai 1918, en annonçant que l'*Action française* voulait dissiper l'oubli qui, depuis si longtemps flottait sur le théâtre du combat de 1660, sont à la veille de se réaliser. Il voulait qu'un monument se dressât face à l'Outaouais : c'est déjà fait; il voulait que les foules apprissent le chemin du Long-Sault : cela aussi est fait; il voulait que les jeunes gens allassent au pays de Dollard « prêter leur serment à la patrie » : cela est à la veille de se faire. Nous avons vu les collégiens de Rigaud accompagner en corps les pèlerins du 24 mai. Quelques jours plus tard, un groupe d'écoliers de Beauharnois se rendait à son tour au Long-Sault. Le 24 juin, des centaines de collégiens, élèves des divers collèges de la région de Montréal, reprendront, par l'Outaouais aux rives peuplées de souvenirs historiques, la route des compagnons de Dollard. Ce pèlerinage se fera sous le patronage de l'*Action française*, le premier secrétaire-général de la *Ligue des Droits du français*, M. le docteur Gauvreau, nous fera l'honneur d'y prendre la parole en notre nom, mais nous tenons à préciser que tout le mérite de cette initiative revient aux collégiens eux-mêmes.

Notons brièvement que le voyage se fera par le vapeur *Empress* (départ de Lachine à 8 heures 20, le matin, après l'arrivée du train qui part de Montréal, gare Bonaventure, à 8 heures 2 — on peut aussi partir par tramway et descendre à la 32e avenue); que le prix du billet, aller et retour, est de \$1.25 et que les billets sont en vente chez Granger Frères, au *Devoir*, à l'*Action française*, aux presbytères du Saint-Enfant Jésus et de Saint-Stanislas, à Montréal. MM. l'abbé Fauteux, du Saint-Enfant Jésus, et Charbonneau, de Saint-Stanislas, sont à la disposition de ceux qui désireraient des renseignements supplémentaires.

La rumeur ajoute qu'un autre groupe se propose de faire tout prochainement aussi le pèlerinage du Long-Sault. La route est ouverte, l'habitude se crée. Ce n'est pas le seul lieu historique vers lequel l'*Action française* ambitionne de pousser jeunes et vieux.

*Nos publications* — Nos publications ont été si nombreuses ces derniers temps que nous avons à peine trouvé le moyen de les signaler. On lira plus loin quelques notes sur *La Naissance d'une Race* et les *Rapaillages* de M. l'abbé Groulx, ainsi que sur le *Pour la défense de nos lois françaises* de M. Antonio Perrault. Presque en même temps paraissait dans notre *Bibliothèque* le *Canada apostolique* de M. Henri Bourassa. Nous en publierons, le mois prochain, une appréciation détaillée. Notons tout de suite que cette « revue des œuvres de missions des communautés franco-canadiennes » a déjà obtenu un succès presque sans précédent au pays. Plus de douze mille exemplaires de ce volume sont, au moment où nous publions ces lignes, entre les mains du public canadien. C'est assez dire l'intérêt qu'il suscite.

D'autres études sont en préparation.

*Pour les vacances* — Nous l'indiquons déjà par notre grand concours : nous voudrions que les vacances, au lieu d'être pour notre propagande et notre action un moment de relâche, marquassent une période d'intense activité. Et tout veut qu'il en soit ainsi. Grand nombre de nos amis s'en vont à la campagne, voyagent dans des milieux où notre œuvre est peu connue : quelle magnifique occasion de nous recruter de nouveaux amis, de faire connaître les façons diverses dont l'on peut nous aider, de populariser, par exemple, notre service de librairie, de jeter les bases de conférences pour l'automne prochain !

Que chacun, en partant pour ses vacances, se dise — et se redise souvent au cours de ces deux mois : Que puis-je faire pour l'*Action française* ?

*Les Rapaillages* — Il faut pousser à la propagande de toutes nos publications, mais il est indiscutable que celle qui, actuellement, prête le plus à la propagande rapide, est l'édition populaire des *Rapaillages*. Avec elle, et par les mêmes méthodes, on devrait pouvoir répéter le succès de l'*Almanach*. Songez qu'elle se vend seulement 25 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine, \$20 le cent, \$92.50 les cinq cents, \$175 le mille (port en plus) — ce qui laisse une marge de \$75 par mille aux groupes qui voudront en organiser la propagande sur une grande échelle.

L'édition de luxe des *Rapaillages*, comme *la Naissance d'une Race*, l'œuvre de Lamarche, le *Canada apostolique*, est un beau livre de bibliothèque, un fort joli cadeau.



*Pour la défense* — L'Action française, par son service de librairie, tient à la disposition de ses clients tous les bons livres, elle facilite la constitution des bibliothèques paroissiales, etc., mais elle se fait une spécialité surtout de la diffusion des livres et des brochures de défense nationale. Elle est dépositaire au Canada de toutes les brochures de la *Ligue de Ralliement français en Amérique*, elle est en relations avec l'Association d'Éducation de l'Ontario et les sociétés similaires. Elle s'occupe particulièrement aussi de la diffusion des brochures qui peuvent servir notre cause dans les milieux anglais. Ce qu'elle n'a pas sous la main, elle s'efforce de se le procurer. Qu'on s'adresse avec confiance à ses bureaux.

*Notre enquête* — Un certain nombre de nos amis ont bien voulu répondre à notre demande de l'autre jour et nous donner, avec leurs noms, l'indication des services qu'ils croient pouvoir rendre à l'œuvre commune. Que d'autres veuillent bien suivre leur exemple.

Il s'agit d'organiser la coopération des efforts.

*Notre Almanach* — Nous sommes actuellement à préparer notre Almanach de 1920. Nous nous efforcerons de le faire plus vivant, plus varié encore que les années précédentes. Avis aux propagandistes. Qu'ils songent tout de suite à ce qu'ils pourraient faire autour d'eux.

Il faut dépasser de beaucoup le succès de l'an passé.

*L'abonnement de \$5* — L'abonnement de \$5 a obtenu un très gros succès. On sait à quoi il se résume : Vous versez \$5 à l'Action française et, de ce moment, vous recevez, sans avoir à les demander, toutes les publications nouvelles de l'Action française, sauf la revue, jusqu'à épuisement de la somme souscrite. Si vous désirez plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui vous plaît particulièrement, vous n'avez qu'à jeter à la poste une carte postale. Vos \$5 épuisées, si le système vous convient, vous n'avez qu'à renouveler votre souscription pour que les envois continuent.

Ce système évite beaucoup d'ennuis, de lettres et de timbres inutiles.

Jean BEAUCHEMIN.

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

### POUR LA DÉFENSE DE NOS LOIS FRANÇAISES<sup>1</sup>

« Quelle magnifique construction intellectuelle ! » c'est le mot d'un professeur de droit de l'Université de Lille au sortir de la conférence de M. Antonio Perrault, le 15 janvier dernier. C'est encore le mot qu'on se redit à soi-même, quand, après avoir entendu la conférence, on relit attentivement : *Pour la défense de nos lois françaises*.

Que de choses substantielles, vigoureusement ordonnées, noblement émues, en ces soixante-onze pages du jeune professeur de Laval. Que nos pères aient aperçu dans nos lois l'un des éléments de la nationalité, l'histoire de leurs luttes pour les maintenir le prouve surabondamment. Cette vive clairvoyance n'a pas manqué à nos ancêtres de 1760. Le droit représente bien autre chose que les vaines procédures, les combats ruineux du Palais de justice. Il est intimement mêlé à la vie individuelle, familiale, sociale. A côté de la religion et de la morale, il apparaît comme un facteur essentiel de la paix et de la justice; il possède une valeur morale et économique, il garantit l'usage des facultés d'action. Le droit se manifeste dans les lois. « Un peuple dont l'histoire retient le nom, a son droit incarné, cristallisé dans les textes. » Là, des principes universels se rencontrent, communs à tous les peuples. Mais chaque peuple ajoute à ce premier fond immuable un élément qui jaillit de son âme propre, qui exprime sa mentalité, qui est le « produit de son histoire » et qui fait ainsi des lois nationales une chose sacrée. Or le peuple canadien-français possède des lois qui lui sont propres. Dans le domaine législatif que lui ont réservé les constitutions, il a gardé, en l'adaptant aux évolutions de sa vie, le vieux trésor apporté de France. Ce droit, issu de la coutume de Paris, la plus parfaite des coutumes françaises, se rattache à l'antique et auguste *corpus juris* des Romains, pendant que le *Common law* venu de la Grande-Bretagne et adopté par nos huit provinces anglaises, est plutôt d'origine et d'inspiration teutonique. Cette différence d'origine suffit à elle seule à faire pressentir quel élément de supériorité, quelles vertus latines emporterait avec elle

<sup>1</sup> Fait partie de la série verte de la *Bibliothèque de l'Action française*.  
Prix : 25 sous l'exemplaire.



la disparition de nos lois françaises. Le droit romain élevé et purifié par le droit canonique, clarifié par le vieux droit français, c'est la plus parfaite expression de la loi humaine, c'est la *raison écrite*. En ses préceptes, en son ordonnance brille une lumière d'ordre, de clarté, de précision; il porte en lui la discipline intellectuelle de la plus haute sagesse. Le *Common law* c'est l'œuvre fragmentaire, c'est la mosaïque de pièces rapportées, sans vues d'ensemble, sans le lien dominateur des principes généraux, c'est un groupement de faits juridiques, de faits particuliers accumulés sans logique, au hasard des années et des événements. Et cependant c'est ce *Common law* que, depuis cent cinquante ans, l'on travaille à substituer à ce qui est devenu notre *Code civil*. La constitution fédérative a porté le premier coup à l'arche de nos lois en accordant au pouvoir fédéral des matières réservées jusque là aux législatures des provinces. Aujourd'hui des associations de légistes et d'avocats reprennent une attaque sournoise et travaillent à l'uniformisation des lois canadiennes. Contre ces tentatives, notre devoir nous commande non seulement de défendre nos lois françaises, mais il importe également de les faire connaître et de les illustrer par de lumineuses études juridiques; il importe de les faire évoluer selon leur esprit, selon les besoins de notre race et de notre province. Défendre ce qui nous fut légué par la tradition doit nous être un motif de fierté, l'un de nos buts de vivre. C'est le signe d'une humanité supérieure que la volonté de ne pas subir l'étranger, de n'accepter, selon le mot de Barrès, que ce qui s'accorde avec notre sentiment intérieur.

Voilà résumée bien superficiellement une belle et solide étude de philosophie du droit. M. Antonio Perrault vient d'écrire de très fortes pages et de prononcer des paroles de vie que voudront recueillir non seulement nos étudiants et les hommes du métier, mais les profanes eux-mêmes qui en seront charmés et éclairés. Tous y fortifieront leur volonté de tenir, de ne rien sacrifier du vieil héritage national. Ici comme ailleurs, ils verront qu'en défendant notre patrimoine nous ne cédon pas à un simple goût de la bataille, aux vaines satisfactions d'un orgueil de race; nous défendons une supériorité. Ils apprendront aussi à connaître l'un des beaux talents de la jeune génération. Quand M. Antonio Perrault défend avec une émotion à peine contenue l'ordonnance majestueuse, la logique supérieure du droit romain, nous découvrons avec bonheur, au grand air de son travail, qu'il est lui-même un héritier de cette tradition intellectuelle, le fils de cette latinité. Il y apparaît jusqu'en son style où brillent avant tout les valeurs de l'intelligence, les qualités de clarté, de solidité et d'élégance, vertus exclusivement latines

et françaises. Et l'on se prend à songer, non sans beaucoup de regret, aux œuvres que de tels travailleurs pourraient léguer à leur race, si seulement l'on vivait dans un pays où les intellectuels auraient le loisir de penser.

Pourquoi n'ajouterai-je pas une dernière réflexion ? Voici que pour mieux combattre le régionalisme et s'en moquer à meilleur marché, quelques-uns n'en prétendent apercevoir que les manifestations folkloristes, quand il veut être toute notre vie littéraire, l'expression de notre personnalité intellectuelle. M. Antonio Perrault vient de démontrer, qu'à propos de thèmes canadiens, l'on peut s'élever jusqu'aux plus hauts problèmes et manier les idées les plus largement humaines.

Lionel GROULX, *ptre.*

### LES RAPAILLAGES<sup>1</sup>

M. l'abbé Lionel Groulx a réuni sous ce titre, qui est une délicieuse trouvaille, dix contes précédés d'un poème liminaire. Le plus bel éloge que l'on puisse faire de cet ouvrage, à l'occasion de sa réédition par l'*Action française*, c'est de rappeler le succès du premier tirage. Huit mille volumes furent dévorés avec une insatiabilité telle qu'elle est le très sûr garant de la rapidité avec laquelle s'enlèveront les 25,000 volumes illustrés par Franchère.

C'est un événement littéraire d'une haute signification que la popularité extraordinaire de ce petit volume qui se distingue surtout par l'ardeur de son régionalisme, par la ferveur de son culte pour ceux qui ont fait la patrie ce qu'elle est.

Le style est vif, direct, sans apprêt, réaliste parfois. Il peint avec une vérité qui donne l'illusion de la vie. Tout le volume vibre par ailleurs d'une émotion continue qui égale ces récits familiers à certaines des pages les plus éloquentes écrites sur la noble mission du laboureur.

La réédition des *Rapaillages* arrive à son heure, répond à un besoin. Le moment n'est plus où l'on voulait faire des lettres canadiennes une pâle imitation des ouvrages étrangers, une plante anémiée et sans racine. On a compris qu'un peuple en lutte ne peut négliger aucune arme, surtout la plus puissante de toutes, celle qui assure la vie à la langue, le sel qui la préserve de la corruption.

Et c'est parce que les *Rapaillages* marquent une réaction contre l'extranéité de notre littérature, parce qu'ils puisent leur inspiration dans le sol, qu'ils plongent « dans l'humus des grands érables morts » qu'un tel succès les a accueillis.

<sup>1</sup>Les *Rapaillages*, bibliothèque de l'*Ancion française*. Illustrations de J.-C. Franchère. Deuxième éditions (populaire et de luxé.)



Le conte, récit bref et familier, exige plus de vigueur, de ramassé, d'aptitude chez l'auteur à choisir l'essentiel que tous les autres genres de la littérature. N'y excelle pas qui veut : seuls, les maîtres du style peuvent s'y essayer.

Mais, à regarder de près, sont-ce bien des contes que les *Rapaillages* ? Ce titre charmant, qui a pour des citadins la saveur d'une fraise des champs, indique quelque chose qui manque d'homogénéité et d'ordre, quelque chose de ramassé un peu au hasard. Or il nous semble qu'il existe une unité parfaite, un lien tangible entre ces divers récits qui sont comme autant de chants du poème de la vie agreste, comme autant de tableaux des labeurs et des joies du laboureur et de sa famille. Les *Rapaillages* sont presque une autobiographie, mais dans ces pages se peint, avec l'âme de l'écrivain, l'âme du paysan canadien.

Je ne sais si la lecture de *l'herbe écartante* vous fera le même effet, mais j'y ai vu un symbole frappant. La grand'mère des *Rapaillages* lui prêtait des maléfices qui entraînent des maux physiques effroyables, mais je crois que cette herbe agit surtout sur les esprits et sur les cœurs. Elle se trouve à la campagne, sur bien des terres. C'est parce qu'ils ont pié sur elle que tant de jeunes gens désertent la terre ancestrale et s'en viennent s'atrophier au point de vue moral et matériel dans l'atmosphère dissolvante et empoisonnée des villes.

\* \* \*

L'auteur des *Rapaillages* avait pié sur l'herbe écartante, mais il fut retrouvé et pansé à temps; aussi n'a-t-il pas déserté les hautes fonctions de semeur : il s'est fait semeur de la bonne parole évangélique et de la bonne parole patriotique. Puisse ce grain tomber sur un terrain fécond, puisse-t-on lire et relire dans toutes les familles ses ouvrages qui ne sont pas seulement, comme tant d'autres livres de nos jours, une belle forme sans âme, mais des excitateurs d'énergie, une prédication mâle et persuasive. Puissent-ils surtout tomber dans le cœur des jeunes gens insensibles à la beauté et à la hauteur de leur devoir de réserve de la race et de continuateurs des anciens, dans le cœur des jeunes gens qui ne se défient pas assez de l'herbe écartante et qui tournent les yeux vers la grand'ville.

Le petit volume des *Rapaillages* vaut, à lui seul, comme agent de retour ou d'attachement à la terre, tout un budget de colonisation ou d'agriculture. Quel admirable manuel de lecture pour les petits enfants du rang du Bois Vert et de tous les rangs !

LOUIS DUPIRE.

LA NAISSANCE D'UNE RACE<sup>1</sup>

M. l'abbé Groulx vient de publier, sous ce titre, ses dernières conférences sur l'histoire du Canada, données à l'Université Laval de Montréal. Ce volume de trois cents pages est une contribution précieuse à notre bibliothèque historique. Ce n'est pas une histoire de nos origines, ce n'est pas tout à fait une apologétique nationale; c'est l'analyse des facteurs qui ont contribué, dès le début, à faire des Canadiens français le petit peuple bien caractérisé qu'ils formaient dès 1760. « C'est cette vie, nous dit l'auteur, cet aspect d'humanité lentement élaboré par nos pères, puis fixé à la fin en des formes héréditaires, que je me propose de vous décrire. J'écarterai les superfétations de l'histoire. De la vaste accumulation des faits, ceux-là m'intéresseront plus que les autres qui viendront marquer l'évolution du type humain, qui auront une valeur ou une signification psychologique » (p. 12). Les détails pittoresques et suggestifs que lui ont révélés les archives, les mémoires, les monographies se rapportant à l'histoire du Canada, servent au professeur à nous faire voir « les influences du milieu, les péripéties de l'histoire » qui ont forgé notre caractère.

Écrites d'une main ferme et rapide, animées d'une intense ferveur patriotique, ces pages sont pour les Canadiens extrêmement intéressantes. D'autres, particulièrement nos amis de France, ne dédaigneront pas, espérons-le, d'aller y chercher des renseignements dont ils ont grand besoin, s'ils veulent se faire une idée exacte de ce que nous sommes. Ils y trouveront le procès, rondement mené, des procédés de colonisation de la France au Canada, et l'explication de certaines de nos attitudes qui les surprennent. Ils y apprendront également ce qu'il faut penser de bien des légendes trop acérées chez les étrangers. Les Canadiens y trouveront, eux, l'histoire, la raison profonde de leurs plus belles qualités et de quelques-uns de leurs défauts. Ils dégageront les plus précieuses leçons de ces rapprochements de faits et de ces vues pénétrantes. M. l'abbé Groulx a dignement continué, dans ce beau travail, l'œuvre importante qu'il a entreprise sur l'histoire de notre pays.

A. D.

<sup>1</sup> *La Naissance d'une Race*, par l'abbé Lionel Groulx. Bibliothèque de l'Action française.



# POUR LA FÊTE NATIONALE

## QUELQUES PROJETS DE DISCOURS

*En vue de faciliter les manifestations patriotiques pratiques dans tous les coins du pays, nous nous permettons de suggérer certains sujets de discours qui pourraient se développer facilement et fournir matière à réflexion efficace. Nous ne touchons que quelques points : on peut amplifier certaines parties et négliger les autres, selon les besoins locaux. L'important, c'est de rendre notre peuple conscient de ses devoirs et de la part qu'il peut et doit accomplir dans la défensive générale.*

*Si l'on veut traiter de la fierté, de la grandeur de notre race, des beautés de notre histoire, de la colonisation, etc., l'Action française a tout un arsenal où l'on s'arme, et la société Saint-Jean-Baptiste (Monument National, rue Saint-Laurent, Montréal), envoie moyennant dix sous l'édition de propagande de Vers les terres neuves, où la thèse colonisatrice se trouve résumée, prête à exposer aux cultivateurs.*

*Ces plans de discours n'ont pas de prétentions outrées, qu'on veuille le croire : s'ils peuvent aider à faire quelque bien, leur but sera atteint.*

YVES.

## EXAMEN DE CONSCIENCE NATIONAL, OU INVENTAIRE AVEC ACTIF ET PASSIF

Un proverbe dit que *si chacun balaye devant sa porte, toute la rue sera nette*. De même, si chaque Canadien a le courage d'examiner, et de *corriger ses défauts*; puis d'*entreprendre des œuvres nationales*, toute la race ira bien et marchera vers l'avenir.

I—*Partie négative*—Défauts à faire disparaître—Défauts personnels ou sociaux, défauts généraux ou particuliers à certaines localités. Ne pas craindre de mettre le doigt sur la plaie, et de préciser. Notons-en quelques-uns pour donner une idée :

Corrigeons donc tous notre langage. Nous aimons notre langue, nous le crions partout, et nous la martyrisons, hélas ! nous la bafouons dans notre manière de la parler. Quand des fanatiques nous accusent d'avoir un *patois*, nous bondissons, et pourtant... n'y a-t-il pas trop de négligences dans notre prononciation ? Nous avons bien des *bouches*

*molles*, nous avons ceux qui prononcent comme au XVIIe siècle moé, aouèr (avoir), pére, brás, etc... N'est-il pas traître à sa langue celui qui dit : « Quiens, j'éré bin qu'y a faite frette, e'te nuitte ! » Horreur ! Je sais bien que partout le bon peuple, anglais, français, italien ou autre, se permet de ces fautes, mais nous, nous n'avons pas le droit de torturer ainsi notre langue, si attaquée, si isolée... Défendons-la en public, dans nos revendications, et dans notre particulier, en la parlant bien.

Ne la faisons jamais servir à proférer des grossièretés, des canailleries, des jurements... Cette belle langue, divinisée à l'usage de l'Église et des missionnaires, ne la laissons pas profaner dans des discours honteux ou blasphématoires. Lavons-nous de l'accusation d'être une « race de sacreurs »... Dernièrement, dans une manifestation populaire au Sacré-Cœur, le prêtre faisait dire à la foule, devant le Très-Saint-Sacrement : « Seigneur, *bénissez la langue française* ». Quel beau geste ! Restons à cette hauteur : parlons dignement une langue *bénie*.

Évitons les critiques indignes, les attitudes de coqs de village, qui s'opposent à toutes les mesures progressives du curé ou du conseil municipal. Gardons-nous d'un sans-gêne exagéré en public, en voyage, en chemin de fer, dans les villes mixtes... Qu'il est triste parfois de voir le débraillé des rares individus qui parlent français sur un train, un bateau, etc. Grâce aux campagnes anti-alcooliques du moins, les spectacles d'ivrognerie disparaîtront... Ces défauts de tenue ne nous sont certes pas particuliers, mais nous devons nous en guérir pour l'honneur de la politesse française. Soyons partout des gentilshommes. Que d'autres points à signaler !

II—*Partie positive* —Œuvres à établir —Elles sont légion. Chacun peut les découvrir dans les besoins locaux. A la campagne, gardons nos gars, retenons, faisons revenir les déserteurs. Enseignons comment trouver des fermes pour tous. Certaines villes instituent des fêtes du *Retour*, et les annoncent surtout dans les journaux franco-américains. Un mouvement s'accroît vers nous, aux États-Unis, profitons-en. Francisons les noms de rues et de plusieurs paroisses des Cantons de l'Est, et d'ailleurs. Prenons notre part des immigrants qui s'établissent dans Québec : enseignons-leur le français. Améliorons nos écoles : fondons des bibliothèques scolaires où les enfants apprennent à lire les publications qui les aident plus tard, et les ouvrages du terroir. Fondons des bourses pour les enfants pauvres de la paroisse, qui se sentiraient une vocation : les Acadiens ont une cinquantaine de ces



bourses. Embellissons nos fermes, nos rues, nos parcs, nos routes, tout, pour que nos jeunes s'y attachent et que les étrangers nous respectent.

### POUR SURVIVRE

La proportion française diminue toujours au Canada, et c'est notre faute : nous ne sommes plus que 25% de la population, et nous continuons à désertier aux États-Unis. Pour survivre il nous faut le *nombre*, le *territoire* et la *qualité*.

I—*Nous obtiendrons le nombre*—an gardant en vie les enfants qui naissent, grâce à l'hygiène, aux gouttes de lait, pouponnières, etc;

b) En établissant nos familles chez nous... A quoi sert-il, du point de vue de notre accroissement numérique, d'élever des dix ou douze enfants, si nous les donnons tout élevés à l'étranger? Nous avons perdu deux millions de compatriotes, en soixante ans... Les immigrants d'Europe viennent prendre notre sol fertile de l'Ouest, de l'Ontario, même de Québec... 4% de notre province seulement sont habités... Nous sommes confinés aux bords du Saint-Laurent. Multiplions nos fermes à proportion des familles...

II—*Emparons-nous du territoire*—Nos familles rurales se doublent tous les vingt ans : nous devrions doubler aussi l'étendue de nos terres de temps à autre... Il n'en est rien : nous n'avons pas doublé depuis 1860 ! Nos gars désertent pour les usines, où ils sont trop souvent la proie des meneurs et des révoltés. Au lieu de les laisser devenir des prolétaires, des non-propriétaires et des agitateurs, lançons-les à la conquête de fermes nouvelles dans nos régions de colonisation. Les victoires sont nobles et faciles contre la forêt. Quand on voit les peuples d'Europe s'égorger pour des territoires grands comme une couple de nos comtés, ne devrait-on pas comprendre l'importance de s'emparer du sol? Des millions d'acres fertiles au nord de Québec, d'Ontario et au Manitoba ont été explorés par nos découvreurs. L'auteur du *Clash* admet que nous sommes partout chez nous. Conquérons donc cela à notre foi et à notre langue. Nous sommes le quart de la population canadienne : occupons-nous le quart du territoire? Non, loin de là! et c'est notre faute! — Que les futures cartes du Canada contiennent des milliers de nos paroisses, là où rien ne se lit encore.

III—*Gardons notre qualité*—Nous sommes de la vieille race agricole des Vendéens et des Normands. Que nos fils de cultivateurs aient donc tous la chance de se procurer des terres. La campagne est notre château-fort : conservons-la, étendons-la. Elle nous a sauvés après

1760. Elle donne les familles fortes, nombreuses, unies, de foi simple et de travail consciencieux. Oh ! les beaux hommes que nous ont volés les manufactures américaines ! . . . La physionomie pure de notre race se retrouve sur les fermes. Là sont les héritiers du bon esprit de la vieille France, — qu'admirent les Européens en visite. Ils résistent à l'américanisation; ne leur montrons pas trop d'anglais: cela les pousse encore plus à désertir le sol. Plusieurs de nos citadins sont de purs « *Américains parlant français* : » nos ruraux sont canadiens-français jusqu'à la moelle. Multiplions ces groupes si précieux, si forts. Développons la coopération dans les vieilles paroisses; prêchons la colonisation; demandons au gouvernement des réserves prêtes à concéder, des chemins de pénétration, des embranchements, des aides de toutes sortes, afin que nos campagnes reprennent le dessus, et que les désertions cessent. Il y va de la survivance de notre race.

### VERS LA SUPÉRIORITÉ

I—*Introduction* : A l'heure actuelle, le patriotisme, pour nous, consiste à nous perfectionner. Perfectionnement sur toute la ligne : comme individus et comme citoyens; dans le domaine économique, intellectuel et moral. Nous devons tendre à faire de nous le groupe le plus accompli de l'Amérique du Nord. Des Anglais qui nous connaissent commencent à appeler notre province « la plus progressive des provinces du Canada » : méritons cet éloge pour notre race elle-même. Nous devons nous perfectionner dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, les carrières libérales, les beaux-arts, etc.

Ce que nous devons désirer, cependant, ce n'est pas de copier des modèles étrangers; restons nous-mêmes et développons nos qualités natives. Nos modèles, ce n'est pas à côté de nous que nous devons les chercher : c'est chez nous, dans notre histoire.

II—*Nos caractéristiques* : L'amour du sol et de la famille; l'esprit de corps qui fait que nous nous recherchons et que nous aimons à nous grouper; le culte des vieux souvenirs; l'ambition de vivre en paix parmi les siens et d'établir autour de soi la génération qui continuera l'œuvre commencée; l'attachement aux traditions, à la langue, à la religion; le souci des choses de l'esprit; voilà les dispositions innées que nous avons reçues de nos ancêtres et que nous devons cultiver. Par de meilleur moyen d'assurer notre avenir dans l'ordre et la stabilité. Les meilleurs de nos ancêtres ont été des défricheurs, des constructeurs méthodiques, non des spéculateurs fiévreux ou des brasseurs d'argent.



III—*Moyen d'ascension : l'Éducation* — Tous, ouvriers, agriculteurs, hommes d'affaires ou de profession, tous ont besoin d'une instruction de plus en plus soignée, s'ils veulent monter plus haut. Instruction de l'école d'abord; instruction par soi-même ensuite; instruction poursuivie sans cesse par l'étude personnelle et la lecture des ouvrages relatifs à sa profession. C'est le moyen de ne pas retomber au rang des illettrés, de devenir des ouvriers habiles, des agriculteurs progressifs, des compétences dans sa branche. Sachons estimer l'éducation à sa valeur. De cette estime on tirera trois conséquences :

1° On sera plus porté soi-même vers l'étude et la culture de l'intelligence. Il y a toujours quelque chose à apprendre. Moyen de relever le niveau général, d'être plus poli, plus affiné. Le livre vaut mieux que les conversations de club, ou le spectacle des sports brutaux, pour polir une race.

2° On portera plus d'intérêt à l'éducation des enfants. Les parents doivent veiller à l'assiduité de leurs enfants à l'école. Rien de fatal au progrès des élèves comme le manque d'assiduité. Les parents doivent, de plus, s'intéresser au progrès de leurs enfants, les encourager, les stimuler, soutenir l'autorité des maîtres. Enfin, ils doivent les maintenir à l'école aussi longtemps que le permettent leurs moyens, fût-ce au prix de sacrifices considérables.

3° On comprendra que les personnes qui se consacrent à l'enseignement méritent, outre notre sympathie, un salaire plus élevé que celui de n'importe quelle classe de travailleurs. Nous devrions rougir de payer plus cher l'ouvrier qui travaille la pierre, fait des meubles ou pétrit le pain, que celui qui pétrit les cerveaux et forme la mentalité de nos enfants. Qui d'entre vous voudrait changer de salaires et de métier avec l'instituteur ? C'est une honte que nous ayons si maigrement payé l'enseignement jusqu'ici. Comme tout le reste, l'éducation vaut ce qu'elle coûte. Mettons-y le prix et la sollicitude qu'elle mérite, et nous ferons un bon placement. D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les écoles, ce sont aussi nos collèges et nos universités qui souffrent du manque d'argent. Nous avons, proportionnellement à notre nombre, un système d'éducation merveilleux. Mais jusqu'ici c'est le dévouement qui en a fait les principaux frais, et nous nous sommes trop facilement contentés d'exploiter le sacrifice des autres. Rappelons-nous ce que dépensent les protestants pour l'éducation. Imitons-les en cela.

Enfin, appliquons-nous à tirer meilleur parti de l'enseignement mis à notre disposition, enseignement primaire ou classique, agricole,

technique ou supérieur; classes du soir ou cours de vacances, conférences agricoles et autres, profitons de tout. Ayons le goût de la lecture, fondons des bibliothèques scolaires et paroissiales, utilisons celles qui existent...

J'ajoute un dernier mot : ayons une idée juste de ce que doit procurer l'éducation. Une fausse conception de l'enseignement, à l'heure actuelle, pourrait nous être fatale. Le triomphe de l'école ou du collège, ce n'est pas de bien enseigner l'anglais ou la tenue des livres, ce n'est pas de faire à nos jeunes gens une mentalité américaine. C'est de former de bons Canadiens, sachant parfaitement leur langue maternelle, sachant assez l'autre langue pour se faire comprendre de leurs concitoyens, mais restant dans la tradition de leurs aînés; semblables à leurs pères, plus parfaits cependant, visant plus haut, mais les estimant toujours et ne les reniant jamais. Avec cet idéal en vue, allons sans crainte. Si nous nous décidons à nous perfectionner ainsi, nous ne serons pas un peuple inférieur et notre avenir est assuré.

### DISCOURS PATRIOTIQUE DE M. LE DOCTEUR

I. Je serai bref, car je parle contre mes intérêts.

II. Je vous suggère un moyen d'éviter les maladies : c'est l'hygiène.

III. Dans les villes, les santés s'affaiblissent, la race dépérit d'une façon alarmante. Maladies plus fréquentes, complications dangereuses, convalescences longues et laborieuses. A tout prix il faut enrayer la tuberculose et la mortalité infantile. L'enfant meurt surtout parce que la mère est malade. C'est la santé générale qu'il faut fortifier. Il y a des moyens particuliers, gouttes de lait, traitements...

IV. J'insiste sur un moyen qui est à la portée de tous, le traitement par l'air pur. C'est l'air pur qui nous manque surtout. Conditions déplorables dans les usines et les magasins; logements trop étroits, mal éclairés et mal ventilés. Un logement suffisant pour une famille anglaise de trois ou quatre personnes ne suffit pas pour une famille canadienne de dix ou douze. Il faut compenser le plus possible par la marche en plein air et la ventilation. Or, notre éducation n'est pas encore faite sur ce point. Nos pères, qui vivaient à la campagne, dans des maisons de bois, et qui chauffaient leurs cheminées avec des troncs d'arbres, n'avaient pas besoin d'ouvrir leurs fenêtres. Le soleil les rejoignait toujours, dans leurs solitudes. Mais nous?...



Et puis, on quitte l'usine pour le tramway, le tramway pour le logis et le logis pour le théâtre. C'est aller de mal en pis. On ne marche plus dehors. Aussi, les poumons sont faibles, le sang est pauvre, le rhume est continu. On s'habille, ou plutôt on ne s'habille plus. Des bas tout en trous, des semelles en papier, les épaules et la poitrine nues. Qui pourrait résister à un pareil régime ? Et c'est ainsi que se forment les mères de demain ! Mes chers amis, l'avenir est beau pour les médecins !

V *Péroraison* : Mes amis, vous faites bien des choses de travers, corrigez-vous. Faites courir les enfants dehors. Amenez-les à la montagne, au bord du fleuve, dans la banlieue. Notre campagne est si jolie ! Pour cinq sous le tramway vous y conduit, pour cinq sous il vous ramène... Chez vous, ouvrez les fenêtres, écarter les rideaux, enlevez les tapis qui sont des nids à microbes. Faites entrer l'air et le soleil dans vos maisons, vous en chasserez le médecin. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur.

N'oubliez point que le service de librairie de l'*Action française* tient à votre disposition tous les bons livres, particulièrement les "*Canadiana*".

Partout où se trouve un service de messageries, vous pouvez, à partir de \$5, commander vos marchandises payables contre remboursement et vous éviter ainsi des frais de correspondance.

## PARTIE DOCUMENTAIRE

---

### LE DISCOURS DE M. L'ABBÉ GROULX AU LONG-SAULT

---

Voici le texte du discours prononcé au Long-Sault, à l'occasion du dévoilement du monument Dollard, le 24 mai dernier, par M. l'abbé Groulx, délégué du comité directeur de l'*Action française* :

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques heures que nous sommes ici nous éprouvons tous ensemble la vertu particulière, excitatrice et magique de ce coin de terre du Long-Sault. Des émanations d'héroïsme s'échappent du sol, flottent dans l'atmosphère; des fantômes de beaux chevaliers, au visage clair, à l'épée triomphante, passent devant nos yeux, et nous avons la certitude de communier à une humanité supérieure, plus grande que nature. Et nous, de race française, nous avons le bonheur de nous retrouver après presque trois siècles, parlant la même langue, gardant la même âme, continuant la même histoire, dans la fraternité de ces héros.

J'ai cherché, moi aussi, quelle réunion de rares vertus avait déterminé le fait d'armes du Long-Sault. Aujourd'hui, avec vous, j'essaie d'analyser l'arome spirituel qui monte de ce sol sacré, et je sens qu'il faut regarder plus haut que la terre et plus haut que les hommes. Si nous avons eu Dollard et ses compagnons; si un jour, dans notre première histoire, s'est insérée cette page de beauté unique, c'est qu'une belle nature française s'est rencontrée avec tous les enthousiasmes de la foi. Ces jeunes gens de notre race sont montés jusqu'à une telle grandeur parce que, croyants, ils avaient donné rendez-vous dans leur âme aux vertus surhumaines; parce qu'au commencement et jusqu'à la fin de leur sacrifice, ils avaient rencontré l'appui de Dieu.

Ils étaient jeunes; ils avaient autour d'eux des mères, des sœurs, des fiancées; l'un d'eux, ce Blaise Juillet, avait femme et quatre enfants. Ils avaient passé les mers pour venir se créer ici un établissement, ils avaient commencé de se faire de la terre et ils s'y sentaient fortement attachés; ils étaient l'élite d'une colonie qui n'avait qu'une poignée d'hommes; ils étaient les futurs chefs de famille, les fondateurs d'une



race qui avaient toutes les raisons de se montrer économe de son sang; ils vivaient à une époque de terreur où chacun se terrait dans sa maison, où un grand nombre, découragés, s'apprétaient à quitter le pays.

Mais ils étaient aussi de Villemarie, — Villemarie, fondation de héros et de saints, miniature de la primitive Église dans les forêts du Nouveau-Monde; Villemarie qui a voulu se constituer aux portes de la barbarie la marche de l'Ouest, le rempart suprême de la Nouvelle-France; Villemarie où travaillent et prient ensemble des hommes et des femmes qui s'appellent Maisonneuve, Lambert Closse, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys; Villemarie, école de chevalerie où l'on bâtit la cité avec la truelle et l'épée, où l'on prie autant que l'on travaille et que l'on se bat, où tous les hommes valides sont miliciens de la Sainte Vierge et vivent dans la familiarité de la mort et de l'héroïsme. Dollard et les seize ont vécu une partie de leur jeunesse dans cette atmosphère de chevalerie chrétienne où les plus grands étaient ceux qui avaient le plus de foi, et quand ailleurs l'on tremblait, que terrifié l'on attendait chez soi l'invasion ou que l'on fuyait devant le barbare, dix-sept petits Montréalistes se levèrent, baisèrent au front la Nouvelle-France, tendirent leur gant au Dieu de nos martyrs, et, un jour d'avril 1660, décidaient de venir ici, sur le passage même des bandes iroquoises, accepter l'immortelle tranchée.

Ils ont eu besoin de leur foi pour concevoir l'idée de leur sacrifice. C'est à leur foi qu'ils vont aussi demander la force de l'accomplir. Autour d'eux on leur disait, même en ce temps-là, qu'ils n'étaient point le nombre et qu'ils seraient écrasés; on leur disait d'attendre, que ce n'était pas l'heure, qu'ils étaient des téméraires, qu'ils iraient compromettre leur cause et vainement sacrifier leur vie. Autour d'eux, il y avait des larmes étouffées, des sanglots qui leur prenaient le cœur, des étreintes qui voulaient les retenir et qui les enchaînaient. Un moment toutes ces larmes et tous ces conseils de prudence et de faiblesse menacent de l'emporter. Un de leurs camarades se désiste de sa promesse et la fermeté du petit groupe menace de se dissoudre. C'est alors que les autres s'accrochent au soutien suprême. Dans une pensée de sublime désintéressement quelques-uns font leur testament et se dépouillent de leurs biens. Malgré tout ce qui les retient, un matin, les chevaliers se retrouvent tous les dix-sept dans la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu. Là, ils se confessent et ils communient. Et quand ils se relèvent, plus forts que toutes les pusillanimités, convaincus que le nombre n'écrase pas des âmes, que la mort, pour sauver une cause, vaut mieux quelque-

fois que la vie, en présence des autels, à l'appel du prêtre et de leur chef Dollard, ceux qui vont partir lèvent la main et, par un serment solennel, s'engagent à ne demander et à n'accepter aucun quartier, mais à combattre jusqu'au dernier souffle de leur poitrine.

Les voici maintenant dans leur tranchée du Long-Sault. Autour d'eux, autour de leur fragile rempart de palissade, l'enfer s'est déchaîné. Huit cents barbares les assaillent jour et nuit de coups de feu et de clameurs sauvages. Dans leur fortin de pieux, étroitement serrés, les pauvres assiégés souffrent de la faim et de la soif. Ils passent aussi par les tentations de la peur. Quand l'ouragan des cris s'est élevé plus fort après l'arrivée des Iroquois du Richelieu, les Hurons terrorisés ont sauté la palissade et seul est resté celui-là qui avait donné sa parole aux Français. Les assiégés éprouvent aussi les tentations du cœur et du sang pendant ces huit longs jours et ces huit longues nuits de martyre où leur revient le paysage de Villemarie, le souvenir des choses qu'ils ont aimées, la figure de leurs mères, de leurs fiancées qu'ils ont laissées et qui, là-bas par delà la montagne, les rappellent et leur tendent les bras. Maintenant qu'ils ont perdu tout espoir de vaincre, qu'ils peuvent tout au plus retarder leur mort et leur défaite de quelques heures, ils se demandent avec angoisse, eux aussi, s'ils n'ont pas follement sacrifié leur jeunesse et leur bonheur, s'ils n'auront pas vainement décimé Villemarie et la Nouvelle-France; ils se demandent si l'oubli après la mort ne planera pas éternellement sur le coteau funèbre du Long-Sault. Ah ! dans leur détresse, quand cet ennemi plus terrible que le barbare a franchi la palissade et vient faire trembler leur cœur, où donc nos martyrs ont-ils trouvé la force de rester, de tenir jusqu'au bout ? A cette heure suprême où les forces humaines d'ici-bas sont trop peu de chose pour tenir l'homme debout, face à la bataille, les dix-sept compagnons appelaient à leur aide la force qui ne fléchit pas. Contre la peur, le doute angoissant, les appels de la chair et du sang unis à la tempête du dehors, entre deux assauts, les enfants de Villemarie avaient recours à la force qui ne fléchit pas; ils prenaient leur cœur à deux mains, ils tombaient à genoux, appuyés sur leurs fusils, leurs yeux imploraient le ciel, et leurs doigts de combattants brûlés par la poudre remuaient les grains d'un chapelet. Ils priaient comme prient les martyrs; ils prièrent ainsi tant qu'ils furent quelques-uns. Et quand vint le suprême assaut, ils se relevèrent pour combattre jusqu'au bout, pour combattre des deux mains, à coups d'arquebuse, à coups de pistolet et à coups d'épée; jusqu'au bout, les che-



valiers qui avaient prié gardèrent leur serment de ne pas demander quartier, et ils tombèrent le visage haut, face à l'ennemi, agitant au bout de leur poignet la croix de leur épée.

Mesdames, Messieurs, nous qui sommes venus ici chercher une inspiration et peut-être un mot d'ordre, nous savons maintenant à quelles conditions, puisque l'histoire recommence, puisque la barbarie est à nos portes, puisque l'âme de la Nouvelle-France est toujours assaillie, nous savons à quelles conditions de pareils sacrifices, de pareils gestes sauveurs resteront possibles. L'héroïsme français n'est d'aucun métier ni d'aucune profession. Parmi les jeunes hommes qui sont venus tomber ici, dans une attitude de martyrs, il y a deux cent soixante ans, presque tous étaient des humbles et des obscurs, de pauvres petits artisans, de petits ouvriers de France qui n'avaient que leurs bras et leur cœur. S'ils ont été si grands, c'est que de leur race ils ont élevé, jusqu'au plus haut point, les meilleures vertus, les plus parfaites hérédités, le courage ardent, le don absolu de soi-même, dans une pensée de foi sublime. Faisons que chez nous survivent les meilleurs éléments de l'humanité; défendons, gardons intacte notre âme latine et chrétienne; vous surtout, jeunes gens, qui êtes responsables de l'avenir. Un jour, si c'est nécessaire, si les heures tragiques surviennent, dans l'atmosphère morale du pays, maintenue ardente et purifiante, des âmes plus grandes surgiront, des hommes s'élèveront, incarnations de toutes les volontés, de toutes les aspirations de la race; une fois de plus ce sera la rencontre d'une belle nature française et de tous les enthousiasmes de la foi, et dans l'histoire de la Nouvelle-France apparaîtra la deuxième légion Dollard.

La même alliance de la foi et de l'âme française perpétuera chez nous les dévouements dont nous avons besoin non pas une seule fois, mais souvent, mais tous les jours, non pas seulement aux heures tragiques, mais à chaque instant de notre vie nationale toujours menacée. Elle seule, cette alliance, ne nous le cachons pas, élève les âmes assez haut pour qu'elles s'égalent au sacrifice et pour qu'elles aillent jusqu'au bout.

Ici, près du champ clos où se sont immolés les chevaliers, je puis en appeler à leur exemple. Mais j'en appelle aussi à toute notre histoire. Si, depuis trois siècles, nous nous sommes entêtés à ne pas mourir,

si nous gardons tous les bienfaits de la culture française, si ceux qu'on opprime parmi nos frères, voient encore des secours venir vers eux; si la Nouvelle-France est restée une réalité vivante; si notre foi écarte de chez nous le grand conflit social; si nos poitrines se dilatent dans une atmosphère respirable; si les égoïstes et les démissionnaires eux-mêmes peuvent poursuivre en paix leurs rêves de sensualistes et de fainéants, à qui le doivent-ils, à qui le devons-nous, si ce n'est toujours, aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui, à cette petite minorité de fous et d'idéalistes, de combattifs et de croyants assez forts pour avoir dompté en eux tous les assauts de la peur et des intérêts, assez arriérés pour croire et professer qu'il existe quelque chose de plus haut que le portefeuille personnel, de plus haut que les calculs intéressés, que les frayeurs des pusillanimes et continuent, malgré les ricanements des uns et les lâchetés des autres, à vivre, à s'user et quelquefois à mourir, pour leur pays, pour l'amour du prochain et pour le Christ.

---

Comme jadis elle a gardé serrés les uns près des autres les compagnons du Long-Sault, comme elle les a liés jusqu'à la fin dans le serment de la mort, gardons la foi qui nous unit; entre nous tous défendons le lien que le temps ne brise pas. Et gardons aussi la langue qui nous relie à cette glorieuse histoire.

Un soir de la dernière guerre, dans les tranchées allemandes qui sillonnent la terre de Pologne, tout à coup, un chant s'élève la nuit, plaintif et traînant, du côté des tranchées russes; les Polonais prêtent l'oreille; ils reconnaissent leur chère prière nationale à la Vierge, les Petites heures de l'Immaculée-Conception : « Hâte-toi de nous secourir, Vierge clémente ». Les Polonais allemands répondent à leurs frères de Poznam qui sont là enrégimentés en face d'eux, et ainsi par-dessus les tranchées ennemies, par le lien de la foi et de la langue, se renoue la fraternité polonaise. De même, Mesdames, Messieurs, de cette tranchée fermée il y a deux siècles et demi, monte une prière qui est encore la nôtre, qui s'élève dans la même langue, avec le même accent Sachons l'entendre, sachons y répondre; sachons entendre aussi la prière chrétienne et française qui monte des marches ontariennes, de nos marches de l'Ouest, de celles d'Acadie, de celles d'au-delà de la frontière; par-dessus les tranchées qui nous séparent, renvoyons-nous l'hymne de la foi invincible et fraternelle et que se maintienne à jamais l'unité de la Nouvelle-France.